



Community Tourism Coordinator Program

Hire a dedicated staff person to develop sustainable and marketable tourism products and packages for NWT communities.

www.iti.gov.nt.ca/ctcp

WHAT IS THE COMMUNITY TOURISM COORDINATOR PROGRAM?

The Community Tourism Coordinator Program provides funding (up to a minimum of \$50,000) to qualified organizations to hire and maintain community tourism coordinators who are dedicated to developing sustainable and marketable tourism products and packages in small NWT communities.

HOW DOES IT WORK?

Funds will be provided to the qualified organizations to hire community tourism coordinators for an initial two-year period. Coordinator positions may be seasonal. Two or more communities can jointly submit an application.



WHAT DOES A COMMUNITY TOURISM COORDINATOR DO?

The Community Tourism Coordinator (CTC) is responsible for working directly with tourism operators, and other organizations that support tourism in the community, to develop, enhance and provide local tourism products and packages that can be promoted to visitors in the community.

The CTC initiates and maintains marketing and promotional activities to showcase the community, and the tourism products and packages available. This will include visiting trade shows, networking with wholesalers and searching for markets for their specific niche products.

The CTC is the “one-stop” contact for visitors, tour operators, media, and the community for all tourism-related questions and opportunities.

WHO CAN APPLY?

Qualifying organizations in NWT communities that are community-owned or governance organizations such as:

- Municipal councils
- Band councils
- Community governments
- Land claim organizations
- Community economic development and investment corporations
- Chambers of Commerce

Privately-owned, for-profit organizations are not eligible.



HOW DO I APPLY?

Qualifying organizations need to show their support and commitment to developing tourism in their community. An application will need a detailed proposal, including among other topics:

- a community tourism plan or economic development plan
- available financial support (30% or at least \$15,000) for the position
- a description of the qualifying organization
- information about community readiness for tourism

A proposal sample and additional details for preparing a proposal can be found at www.iti.gov.nt.ca/ctcp.

WHO ADMINISTERS THE PROGRAM?

Qualifying organizations will submit their proposals to the Regional Tourism Development Officer (TDO) of ITI for their region. Proposals will be evaluated by a selection committee and recommendations made by the Director, Tourism and Parks of ITI for final approval.

CONTACT US

For assistance with completing your application or proposal, or to apply to the Community Tourism Coordinator Program, contact the Industry, Tourism and Investment office in your Region:

Sahtu	(867) 587-7171
South Slave	(867) 872-8046
North Slave – Yellowknife	(867) 767-9212
North Slave – Behchokq	(867) 392-6119
Beaufort Delta	(867) 777-7196
Dehcho	(867) 695-7500

Visit www.iti.gov.nt.ca/ctcp for complete program information, application forms, proposal templates, program guidelines and more!





Programme de coordination du tourisme communautaire

Embauchez un employé dévoué
qui développera des produits et
des forfaits durables pour les
collectivités des TNO.

www.iti.gov.nt.ca/ctcp

EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME DE COORDINATION DU TOURISME COMMUNAUTAIRE?

Le programme de coordination du tourisme communautaire fournit de l'aide financière (jusqu'à concurrence de 50 000 \$) aux organisations admissibles qui souhaitent embaucher des coordonnateurs en tourisme communautaire chargés de commercialiser des produits et des forfaits touristiques durables et compétitifs dans les collectivités des TNO.

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME?

De l'aide financière sera fournie aux organisations admissibles pour leur permettre d'embaucher des coordonnateurs en tourisme communautaire pour une période initiale de deux ans. Les postes de coordonnateurs peuvent être des postes saisonniers. Deux collectivités ou plus peuvent présenter une demande conjointe.



QUE FONT LES COORDONNATEURS EN TOURISME COMMUNAUTAIRE?

Les coordonnateurs en tourisme communautaire travaillent directement avec les exploitants d'entreprises touristiques et d'autres organismes qui appuient le tourisme dans les collectivités pour créer, améliorer et offrir des produits et des forfaits touristiques locaux qui pourront être promus auprès des visiteurs de la collectivité.

Un coordonnateur en tourisme communautaire lance et soutient des activités de commercialisation et de promotion pour mettre sa collectivité ainsi que les produits et forfaits touristiques en valeur. Dans le cadre de ses tâches, le coordonnateur doit notamment visiter des salons professionnels, réseauter avec des grossistes, et trouver des marchés pour ses produits particuliers.

Le coordonnateur en tourisme communautaire constitue un « guichet unique » pour les visiteurs, les exploitants d'entreprises touristiques, les médias et la collectivité pour tout ce qui a trait au tourisme et aux occasions d'affaires afférentes.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Sont admissibles au programme les organisations de collectivités des Territoires du Nord-Ouest sous contrôle communautaire ou les organes de gouvernance, notamment les :

- Conseils municipaux
- Conseils de bandes
- Gouvernements communautaires
- Organismes de revendications territoriales
- Sociétés de développement économique communautaire et d'investissement
- Chambres de commerce

Les organisations privées à but lucratif ne sont pas admissibles.



LES ORGANISATIONS PRIVÉES À BUT LUCRATIF NE SONT PAS ADMISSIBLES.

Les organisations admissibles doivent montrer leur soutien et leur engagement à développer le tourisme dans leur collectivité. Une demande devra comprendre une proposition détaillée, incluant entre autres :

- un plan de tourisme communautaire ou un plan de développement économique;
- le soutien financier mis de l'avant (30 % ou au moins 15 000 \$) pour le poste;
- une description de l'organisme admissible;
- de l'information pour déterminer si la collectivité est prête pour le tourisme.

Vous trouverez un exemple de demande et des renseignements supplémentaires sur la préparation de celle-ci à l'adresse www.iti.gov.nt.ca/ctcp.

QUI ADMINISTRE LE PROGRAMME?

Les organisations admissibles doivent présenter leur proposition à l'agent de développement touristique régional du MIT de leur région. Les propositions seront évaluées par un comité de sélection et les recommandations formulées par le directeur des parcs et du tourisme du MITI pour approbation finale.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Pour obtenir de l'aide pour votre proposition ou pour vous inscrire au Programme de mentorat pour entreprises touristiques, communiquez avec le bureau du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement de votre région :

Sahtu	867-587-7171
Slave Sud	867-872-8046
Slave Nord – Yellowknife	867-767-9212
Slave Nord – Behchoko	867-392-6119
Beaufort Delta	867-777-7196
Dehcho	867-695-7500

Consultez le site www.iti.gov.nt.ca/ctcp pour des renseignements complets au sujet du programme, les formulaires de demande, des modèles de propositions, une foire aux questions, les lignes directrices du programme, et plus encore!

